

BULLETIN D'ADHÉSION SYNDICALE 2025/2026



Téléphone portable :					(envois de SMS notamment)				
Email:				(mail	perso pour ne rater aucune	e info, et non	le mail académ	nique qui fil	tre les messages)
				(Domicile) :	:				
Nomination à □Titre Définitif □Titre Provisoire					SEPA » en bas de ce bulletin		SEMESTRIEL -	revues Fenêtre sur Cours 62 — en version numérique	
auxquelles i d'aucune ce	l a accès à l'oc ession, sauf à	casion des CAP des tiers autor	informations rense et l'autorise à fair isés. Conforméme	eignées soient u e figurer les info nt à la Loi Infor	ique à la section Pas de Ca itilisées par la FSU-SNUipp 62 afin de primations me concernant dans des fich matique et Libertés du 06/01/1978, e n, de portabilité et de suppression sur l	me communiquer niers et des traiter et au Règlement (les informations pro nents automatisés. Le Général sur la protec	es informations tion des donné	recueillies ne feront l'obje es personnelles (RGPD) d
<u>Date: / / Signature:</u> Bulletin à renvoyer à : FSU Maison des sociétés, 16 rue Aristide B								0 Arras	
	•••••	•••••	CDULECO	OTICATION	IS 2025/2026 (entourer le 1	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
	caractères rembour PE et PSY	, ce qu'il res sement du c PE et PSY	ntant de l'ad tera à votre ch crédit d'impôt. PE et PSY classe exceptionnelle	hésion arge après Institu-	Retraité-es Pension BRUTE Moins de 1800 €/mois Entre 1800 et 2300 €/mois Plus de 2300€/mois	Euros à payer 128 / 44 156 / 53 176 / 60	INSPE Étudiant·es Alternant·es Stagiaires	Euros 45 / 15 45 / 15 85 / 29	Flasher ce code pour
1 2 3	85 / 29 160 / 54 165 / 56	220 / 75 236 / 80 252 / 86	267 / 91 283 / 96 297 / 101		AESH-APSH AED PE contractuel·les	25 / 8,5 45 / 15 45 / 15			adhérer directement en ligne sur <u>adherer.snuipp.fr</u>
4 5 6 7	=	270 / 92 288 / 98 304 / 103 310 / 105	321/ 109 Chevron 1 344 / 117 Chevron 2		Dispo/Congé parental Congé formation	45 / 15 85% de la cotisation	votre cotisa à un crédit	ation syndi d'impôt (d	ontant global de cale ouvre droit dans la limite de traitements an-
8 9 10 11	209 / 71 223 / 76 238 / 81 254 / 86	,	357 / 121 Chevron 3 372 / 126	175 / 60 184 / 63 200 / 68	Temps partiel	Au prorata	nuels. * en cas de déc	claration aux f tre ajoutée à c	rais réels, la cotisation ces frais et n'ouvre pas
						Montont	do votro ootise	etion (of an	illos). <i>C</i>
La FSU-SNUipp 62 a mis en place une « Caisse de grève » que vous pouvez alimenter si vous le souhaitez par une surcotisation de solidarité, dont le montant est laissé à votre appréciation (<u>également déductible des impôts</u>)						Montant de votre cotisation (cf grilles):€ Surcotisation caisse de grève (facultative) :€			
M	ontant g	lobal de	votre cotis	ation (co	tisation + surcotisation	r caisse de	grève) :	€	
tions de la F				nvoyer des inst	dat de prélèvement SEPA ructions à votre banque pour débiter v e banque selon les conditions décrites d	otre compte, et vo		avec elle. Une	demande de rembourse-

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

PAIEMENT : Récurrent

Débiteur Vos Nom Prénom(*):	Identifiant Créancier SEPA (ICS): FR9307385966A				
Votre Adresse (*):	Nom : FSU-SNUipp 62				
Code postal (*): Ville (16 rue Aristide Briand				
Pays (*):	Code postal : 62000 Ville : ARRAS	Code postal : 62000 Ville : ARRAS			
IBAN (*):		I			
BIC (*): Le (*):.	= 5.6.19.19.19.1				

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le SNUipp que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78 articles 38 et suivants de la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.